



Conférence de presse du 28 mai 2020

Intervention de la FNEC FP FO

Les fédérations syndicales de l'Education Nationale FO – FSU – UNSA CGT et SUD ont décidé de cette conférence de presse en présentiel, devant l'inspection académique pour indiquer les raisons pour lesquelles elles ne siégeront ni au Comité Technique, ni à la Commission Administrative paritaire des professeurs des écoles convoquées par l'Inspectrice d'Académie.

Voilà les positions de la FNEC FP FO qui était représentée notamment par son secrétaire Guy THONNAT, Agnès Chichereau pour le syndicat FO des lycées et collèges, Vincent DELAUGE du syndicat FO des personnels enseignants et AESH des écoles.

- 1) Les fédérations syndicales n'acceptent plus le cadre dans lequel se tiennent les réunions convoquées par l'administration : réunions en audioconférence ou en visio, écourtées voire coupées, délégations syndicales réduites autoritairement, prérogatives non respectées,

A l'heure où l'on demande au personnel d'organiser la réouverture des écoles en vertu d'un protocole ministériel inapplicable, de prendre des groupes de 15 élèves, à l'heure où les personnels sont réunis dans les établissements parfois à plus de 50, l'inspectrice d'académie s'entête malgré la demande de l'ensemble des délégués du personnel, à vouloir continuer les relations en distanciel. Il s'agit clairement de confiner les délégués du personnel et les revendications des personnels. Les fédérations ne l'acceptent pas.

- 2) La FNEC FP FO tire un bilan très négatif de la réouverture des écoles : on ne peut pas parler d'enseignement mais plutôt de garderie, les enfants subissent des règles difficiles et inapplicables, les personnels ne sont pas véritablement protégés, les tests ne sont pas faits, ...
- 3) A quelques jours du 2 juin, date annoncée comme stade suivant du déconfinement, les personnels ne disposent d'aucune information sur les conditions dans lesquelles on va leur demander d'accueillir les élèves qui seront forcément plus nombreux en raison des conditions de versement du chômage partiel qui s'arrêtent pour les parents. Déjà inapplicable pour des groupes réduits d'élèves, le protocole ministériel sera-t-il maintenu en l'état ? FORCE OUVRIERE dénonce cette situation.
- 4) Pour la FNEC FP FO, il est inacceptable que l'épisode du COVID19 soit le prétexte pour le ministre à remettre en cause la démocratie et à reprendre et aggraver des réformes rejetées par tous :
 - Un projet de loi visant à instaurer un statut de directeurs d'école supérieur hiérarchique de ses collègues, assujettis aux collectivités et chargés du scolaire et du périscolaire, vise à transformer en profondeur l'école publique

républicaine. FO rappelle que l'ensemble des organisations du département ont à plusieurs reprises indiqué leur refus d'un tel statut.

- L'occasion de la crise sanitaire a mis en évidence que cette territorialisation de l'école de la république placée sous la coupe des collectivités devient peu à peu une réalité. On a vu des maires intervenir directement sur l'organisation pédagogique des écoles, proposé des projets pédagogiques, en dehors de leur champ de compétence qui devrait se cantonner à l'entretien des bâtiments et à la mise à disposition de personnels qualifiés.
- Le Ministre met en place le dispositif 2S2C qui vise à transférer une partie des enseignements (culturels et sportifs) vers les collectivités ou des associations. Il en fait l'instrument de réouverture des établissements scolaires et avance ce dispositif comme une solution nouvelle à pérenniser. Pour FO c'est inacceptable, l'Education Nationale dispose d'enseignants dont c'est le métier. Ce dispositif déjà testé à l'occasion de la pitoyable réforme des rythmes scolaires à montrer toute sa nocivité, les collectivités se révélant incapables de pouvoir financer l'encadrement et les activités qui ne sont pas de leur ressort. Le Ministre cherche encore à vouloir transférer et par-delà réaliser de substantielles économies sur le dos des élèves et des personnels.
- L'enseignement à distance, qui est tout le contraire de la pédagogie, est présenté comme innovant et à poursuivre après la crise. Un projet de loi est même déposé pour le rendre obligatoire. L'ensemble des organisations syndicales en demande le retrait. Pour FO, c'est là aussi un moyen pour le ministre d'envisager l'austérité d'après crise. Le télétravail, c'est le contraire de la pédagogie qui nécessite suivi et présence. Le distanciel, c'est la réalisation d'économies à grande échelle.
- FO dénonce l'effet d'annonce du Ministre sur le versement de la prime COVID. En effet les conditions fixées sont telles que la quasi-totalité des collègues en est exclue. FO considère par ailleurs que l'ensemble des personnels qui ont assuré dans des conditions difficiles la continuité administrative et pédagogique devrait bénéficier d'augmentations de salaire pérennes et non d'une prime dont on voit qu'elle n'est que poudre aux yeux.
- Le ministre annonce la reprise des discussions qui anticipaient la réforme des retraites alors même que le Président a annoncé que celle-ci était suspendue. La fédération FO de l'enseignement avec sa confédération demande que la réforme des retraites soit définitivement retirée.

D'ailleurs FO demande également que l'état d'urgence sanitaire, prétexte à remettre en cause le droit du travail et les statuts soit levé et que cesse la promulgation de toutes les lois d'exceptions. La fédération FO appelle d'ailleurs à participer au rassemblement interprofessionnel de l'après-midi sur ces thèmes.